

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 99.037

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 12 Mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

4 Mars 1999

DATE D'AFFICHAGE

4 Mars 1999

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETI, Mme PELTIER, MM. QUENTIN et SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : M. BUJARD représenté par M. CHABANEAU
M. DONZIER représenté par M. HUGENDOBLER
Mme GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE-RULLIER
M. MALBOIS représenté par Mlle BARRAUD-DUCHERON
M. GAVEN représenté par Mme MONTRON

ABSENTS - EXCUSES : MM. BENOIT et POTENNEC

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Budget de l'Office Municipal du Tourisme

VOTE : ABSTENTIONS : 4 / UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 1999 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN, approuvé par le Comité Directeur le 27 Janvier 1999.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'Exposé du Rapporteur,
- VU le projet de Budget Primitif de l'Office Municipal du Tourisme, approuvé par le Comité Directeur le 20 Janvier 1999,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 1999 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	5 992 000 F
. RECETTES	5 992 000 F

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	45 000 F
. RECETTES	45 000 F

TOTAL 6 037 000 F

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	3 188 000 F
. RECETTES	3 188 000 F

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	175 000 F
. RECETTES	175 000 F

TOTAL 3 363 000 F

TOTAL GENERAL 9 400 000 F

- Le Budget Primitif 1999 est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Pour le Maire,	Certifié Exécutoire
Le Premier Adjoint,	Compte-tenu de l'accomplissement
H. LE GUEUT	des formalités légales
	le 15 Mars 1999
	Certifié Conforme
	Mairie de Royan
	Par délégation du Maire,
	Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS